

PRÉAVIS DE GRÈVE SUR LES CHANTIERS DE FOUILLES DE MÉDITERRANÉE

Réunis en assemblée générale le 13 février, les agents INRAP de l'inter-région Méditerranée ont demandé à l'intersyndicale qu'un préavis de grève inter-régional Méditerranée reconductible soit effectif à partir du 21 février.